



**HAL**  
open science

## LA POPULATION DE LA FRANCE EN 1992

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LA POPULATION DE LA FRANCE EN 1992 . Association pour la recherche et l'information démographiques (APRD), 1993, 2-86419-020-6. halshs-01548197

**HAL Id: halshs-01548197**

**<https://shs.hal.science/halshs-01548197>**

Submitted on 27 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Association Pour la Recherche et  
l'information Démographiques

Professeur Gérard-François Dumont Université de Paris-Sorbonne 191, rue Saint-Jacques 75005 Paris

---

# LA POPULATION DE LA FRANCE EN 1992

## 1 - L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE EN 1992

- 1.1 - Les données globales
- 1.2 - La baisse de la natalité et de la fécondité
- 1.3 - La baisse de la nuptialité
- 1.4 - L'accroissement de la longévité
- 1.5 - Les évolutions suivant les régions
- 1.6 - 1992, l'année d'une quatrième rupture?

## 2 - L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES ET LA LOCALISATION DES MATERNITES

- 2.1 - La répartition des naissances
- 2.2 - Petites maternités et sécurité des accouchements
- 2.3 - Distinguer l'urbain et le rural
- 2.4 - Un nouvel aspect du "déménagement du territoire"?

**TABLEAU: Naissances enregistrées et fécondité par région**

Tendance globale à la baisse et accentuation du vieillissement. C'est ce qui ressort des évolutions enregistrées en 1992 dans la population de la France métropolitaine. Après une présentation des principales données, il conviendra d'approcher les diversités géographiques et de s'interroger sur la signification de l'année 1992. Puis un commentaire sera consacré à un projet de suppression de certaines maternités qui va à l'encontre d'un aménagement équilibré du territoire.

## 1 - L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE EN 1992

### 1.1 - LES DONNEES GLOBALES

Les données globales résultant de l'évolution démographique de la France métropolitaine en 1992 par rapport à 1991 sont les suivantes:

- 742 000 naissances en 1992 contre 759 000 en 1991 (- 17 000);
- 523 000 décès en 1992 contre 524 700 en 1991 (- 1 700);
- un accroissement naturel de 219 000 contre 234 300 en 1991 (- 15 300);
- 271 000 mariages en 1992 contre 280 200 en 1991 (- 9 200);
- un solde migratoire estimé à 90 000 personnes contre 86 000 en 1991 (+4 000);
- 57 526 000 habitants en France métropolitaine le 1er janvier 1993 contre 57 217 000 le 1er janvier 1992, donc +309 000 contre +324 300 en 1991, soit un accroissement démographique total en diminution de 15 300.

### 1.2 - LA BAISSSE DE LA NATALITE ET DE LA FECONDITE

Avec 742 000 naissances, près de 17 000 de moins qu'en 1991, la diminution des naissances en 1992 est significative. L'année 1992 étant bissextile, la baisse, corrigée des variations annuelles, est en réalité de 19 000 naissances. Il faut remonter à 1983, année de la troisième rupture<sup>1</sup>, pour trouver une telle baisse et à 1978 pour trouver un niveau de naissances aussi bas.

L'indice de fécondité, à 1,73 enfant par femme (1,77 en 1991, 1,83 en 1986), est le plus bas depuis la guerre 1914-1918. Le taux net de reproduction est de 0,83. Il signifie qu'une génération de 100 femmes sera, si ce taux perdure, remplacée par seulement 83 femmes atteignant l'âge moyen à la maternité<sup>2</sup>.

Le taux de natalité (12,9 pour mille) tombe pour la première fois depuis 1914-1918 au dessous de 13 pour mille habitants.

Le déficit des générations que la France connaît depuis 1974 est pour la première fois supérieur à 150 000 naissances manquantes (154 000) : il aurait fallu 2,09 enfants par femme, soit 896 000 naissances, pour remplacer les générations.

En cinq ans, de 1986 à 1991, les naissances avaient diminué d'environ 20 000, passant de 779 500 à 759 000. En une seule année, de 1991 à 1992, la baisse réelle (19 000) est presque aussi élevée.

---

<sup>1</sup> Cf Gérard-François Dumont, avec la collaboration de Pierre Chaunu, Jean Legrand et Alfred Sauvy, *La France ridée*, Hachette, collection Pluriel, Paris, 1986.

<sup>2</sup> Pour une compréhension des indicateurs démographiques, lire Gérard-François Dumont, *Démographie*, Dunod, Paris, 1992.

---

### **1.3 - LA BAISSÉ DE LA NUPTIALITÉ**

Depuis 1990 (287 100 mariages), la nuptialité est à nouveau orientée à la baisse: 271 000 mariages en 1992 contre 280 200 en 1991 (- 9 200). Nous retrouvons presque le minimum de 1987 (265 200 mariages). Le taux de nuptialité, 4,7 mariages pour mille habitants, est le plus faible enregistré depuis la Seconde Guerre mondiale, avec un indice de primo-nuptialité féminine de 0,53. Ces taux sont les plus bas d'Europe.

L'indice de 0,53, s'il perdurait, impliquerait qu'à 50 ans, 53 pour cent seulement des femmes se seraient mariées au moins une fois.

### **1.4 - L'ACCROISSEMENT DE LA LONGEVITÉ**

Le chiffre des décès connaît une légère diminution: 523 000 en 1992 (524 700 en 1991). Le taux de mortalité est de 9,1 décès pour mille habitants. Ces données correspondent à un allongement de la vie de 0,2 ans. L'espérance de vie à la naissance est de 73,1 ans pour les hommes, 81,3 pour les femmes. Sur les 57,372 millions d'habitants, la proportion des moins de 20 ans n'est plus que de 28,6 % (30 % en 1983, 34 % en 1966). La proportion des 60 ans ou plus atteindra 20 % fin 1993 (19,7 au 1<sup>er</sup> janvier 1993). Ces chiffres confirment que la population de la France est "indéniablement vieillie"<sup>3</sup>.

L'accroissement de la population en 1992, constaté en dépit de la baisse de fécondité, résulte de l'immigration, du vieillissement et de la spécificité des structures démographiques de la France.<sup>4</sup>

### **1.5 - LES ÉVOLUTIONS SUIVANT LES RÉGIONS**

L'année 1992 connaît un retournement de l'évolution de deux régions à proportion importante d'étrangers. L'Île-de-France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur voient leurs naissances diminuer en 1992, alors que, contrairement à la tendance nationale, les naissances y avaient augmenté de 1986 à 1991. En 1992, seules deux régions, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, ont à peu près le même nombre de naissances qu'en 1991.

Les baisses les plus importantes du nombre des naissances sont les suivantes : 5 % en Bourgogne, plus de 4 % en Poitou-Charentes, 4 % en Auvergne, 3,6 % en Lorraine et 3 % dans le Nord-Pas-de-Calais et le Centre.

---

<sup>3</sup> Daniel Noin, Yvan Chauviré, *La population de la France*, Masson, Paris, 1992, p. 49. Cf. également Gérard-François Dumont, "Le vieillissement, un phénomène social majeur", *La Revue des Deux Mondes*, mars 1993.

<sup>4</sup> Cf. Gérard-François Dumont, "La géographie de la population de la France", *Défense nationale*, décembre 1992.

En ce qui concerne la fécondité,  *cinq régions ont moins de 1,6 enfant par femme en 1992* : le Limousin (1,38), l'Auvergne (1,46), l'Aquitaine (1,53), le Poitou-Charentes (1,54) et Midi-Pyrénées (1,55).

La région la plus féconde est le Nord-Pas-de-Calais, avec 1,90 enfant par femme.

### 1.6 - 1992, L'ANNEE D'UNE QUATRIEME RUPTURE ?

On peut se demander si 1992, avec plusieurs indicateurs qui n'avaient jamais été aussi bas (natalité, fécondité, nuptialité), n'est pas une nouvelle étape dans la baisse de la vitalité démographique de la France entamée en 1964. En effet, la baisse des naissances examinée au cours de l'année 1992 met en évidence une accentuation au fil des trimestres. Elle est de 1,3 %, corrigée des variations annuelles, au premier trimestre, 1,9 % au second, 2,8 % au troisième et 3,5 % au quatrième. Au quatrième trimestre, la fécondité est de 1,7 enfant par femme, contre 1,73 de moyenne annuelle, et les premiers indicateurs provisoires du début de 1993 semblent confirmer et accentuer cette baisse. On peut se demander si la fécondité n'est pas en train de passer au dessous de 1,7 enfant par femme, notamment parce que la proportion de femmes sans enfant semble orientée à la hausse<sup>5</sup>.

## 2 - L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES ET LA LOCALISATION DES MATERNITES

En France, les naissances sont enregistrées à la mairie de la commune où l'accouchement a lieu. Si l'on considère les données de l'année 1989, il y a en France, à quelques unités près, 660 communes enregistrant plus de 15 naissances. Ces communes ont sur leur territoire une ou plusieurs maternités, ou au moins un centre de soin permettant les accouchements.

### 2.1 - LA REPARTITION DES NAISSANCES

Le dépouillement des 96 microfiches départementales des naissances de l'Insee montre que ces 660 communes se répartissent ainsi:

de 15 à 499 naissances	260
de 500 à 999 naissances	167
1000 naissances ou plus	233
	—
Total	660

<sup>5</sup> INSEE première, février 1993.

---

Quatre villes, Paris, Marseille, Lyon et Toulouse, enregistrent plus de 10 000 naissances par an. Parmi les 260 communes qui enregistrent moins de 500 naissances, 217 n'appartiennent pas à une agglomération où d'autres communes disposent également de maternités. Il s'agit, pour 90 % d'entre elles, de petites villes au centre d'un espace rural. Ces 217 communes totalisent 65 000 naissances en 1989, soit 8 % des 765 000 naissances enregistrées.

Parmi celles-ci, les 116 villes ou communes enregistrant moins de 300 naissances en totalisent 22 600, soit 3 % du total de la France.

Les 167 villes enregistrant moins de 400 naissances totalisent 40 500 naissances, soit 5,3 % du total.

Admettons que, dans chacune de ses villes, il existe une maternité et une seule, ce qui est généralement le cas. Selon le seuil que l'on se fixe, moins de 300, de 400 ou de 500 naissances, ces "maternités" totalisent respectivement 3 %, 5 % ou 8 % des naissances de la France métropolitaine, proportion faible. Mais elles jouent un rôle important dans l'espace rural français dont le densité est parfois assez faible.

## **2.2 - PETITES MATERNITES ET SECURITE DES ACCOUCHEMENTS**

Ces petites maternités isolées totalisent trop peu des naissances du pays pour avoir une influence sensible sur le taux de mortalité maternelle. D'ailleurs la mortalité périnatale (décès d'enfants de moins de 7 jours) est du même ordre que la moyenne nationale (8,3 pour mille naissances en 1990) dans les régions et départements où ces petites maternités assurent une proportion notable des accouchements : 8,9 pour mille en Midi-Pyrénées où 3 000 naissances sur 26 500 ont lieu dans des maternités effectuant moins de 300 accouchements par an – 6,6 pour mille dans l'Aveyron où 43 % des naissances ont lieu dans quatre maternités effectuant 182, 216, 276 et 375 accouchements – 5,5 pour mille en Vendée où la moitié des naissances ont lieu dans cinq petites villes qui totalisent chacune de 400 à 600 naissances – alors qu'elle est de 9,1 pour mille dans la région Nord-Pas-de-Calais ou le Val-d'Oise fortement urbanisés.

## **2.3 - DISTINGUER L'URBAIN ET LE RURAL**

Un rapport du Haut Comité de Santé publique auquel la presse a fait largement écho<sup>6</sup> a recommandé "d'accélérer le processus engagé de fermeture et de regroupement des petites maternités par les préfets" dans le but affiché d'améliorer la sécurité des femmes lors de l'accouchement. Au regard des chiffres ci-dessus, on peut se demander si ce but affiché est un prétexte ou s'il n'est pas tout simplement fallacieux.

---

<sup>6</sup> *Le Monde*, 21 janvier 1993, p. 28.

Regrouper des petites maternités ou en fermer certaines dans un espace urbain où le maillage hospitalier est assez dense peut paraître souhaitable. En revanche, dans l'espace rural français en voie de désertification (10 à 30 habitants au km<sup>2</sup>), vieilli, où la baisse des naissances a été de 40 à 50 % en 20 ans, il est nécessaire de maintenir, en les améliorant si besoin est, des maternités effectuant 200 à 300 accouchements l'an (voire 100 dans certaines zones de montagnes) si l'on veut conserver une maternité tous les cinquante kilomètres (à moins d'une heure de route) pour éviter que l'accouchement ait lieu lors du trajet (surtout en hiver).

#### **2.4 - UN NOUVEL ASPECT DU "DEMENAGEMENT" DU TERRITOIRE ?<sup>7</sup>**

Les conséquences des fermetures envisagées ne vont pas dans le sens d'un aménagement du territoire et, comme le montrent les chiffres précités, ne paraissent pas améliorer la sécurité médicale. Dans une petite ville, la maternité est un service public important, un peu ce que le bureau de poste, l'école, l'épicerie ou le médecin sont dans un bourg. La fermeture de la maternité dissuadera encore plus les jeunes de rester dans les espaces ruraux sous-équipés, et accentuera l'émigration vers les zones urbaines.

Si la barre retenue était de 500 naissances par an, dans une quinzaine de départements il n'y aurait plus de maternité qu'au chef-lieu ou dans l'agglomération principale. C'est déjà le cas de la Haute-Corse ; presque le cas du Gers, de la Creuse, de la Corse du Sud, de la Haute-Loire. Dans ces départements ne subsiste, en dehors du chef-lieu, qu'une maternité où naissent une centaine d'enfants. Cela deviendrait le cas de l'Aveyron (vaste département de 8 700 km<sup>2</sup>), du Cantal, du Lot, de la Haute-Vienne, des Pyrénées Orientales, de la Haute-Saône, du Cher (7 200 km<sup>2</sup>), etc... Le regroupement à Mende des trois maternités de Lozère ne permettrait même pas d'atteindre 500 naissances (443 en 1989) car 300 lozériennes accouchent dans d'autres départements.

Plus étonnant encore, l'Indre-et-Loire n'aurait plus de maternité qu'à Tours et dans son agglomération (Chambray-les-Tours) où voient déjà le jour 87 % des enfants qui naissent dans le département, et la Sarthe qu'au Mans dont l'agglomération, avec 40 % de la population, enregistre 82 % des naissances. Ne vaudrait-il pas mieux ici rééquilibrer et améliorer certaines petites maternités qui pourraient effectuer 600 accouchements l'an au lieu de 300 alors qu'on compte 5 600 naissances au chef-lieu ? Cela coûterait moins cher que d'organiser, comme parfois, des transports du domicile à la maternité en hélicoptère!

---

<sup>7</sup> Nous reprenons ici la formulation proposée notamment lors de notre analyse de l'aménagement du territoire, devant la commission du Sénat présidée par M. Jean François-Poncet, le 14 janvier 1993. Cf. Gérard-François Dumont, "Pour une politique d'équilibre du territoire", *Revue des Deux Mondes*, mai 1993.

-----  
Entre Clermont-Ferrand et Montpellier, à proximité de la Nationale 9, sur 330 km, on ne trouverait plus une seule maternité. Celles de Brioude (185 naissances en 1989), Saint-Flour (340), Mende (310), Marvejols (96), Millau (276), Lodève (120) devraient fermer leur porte.

Le plateau ardéchois perdrait son unique maternité de Saint-Agrève (110 naissances en 1992) indispensable l'hiver, le Haut-Limousin celle d'Ussel en Corrèze (130 naissances en 1992). Entre Valence et Gap, sur 220 km, il n'y aurait plus de maternité si celle de Die (84 naissances en 1989, 107 en 1992) devait fermer.

Dans les Deux-Sèvres, les maternités de Thouars (960 naissances en 1973, 404 en 1992) et de Parthenay (319 naissances en 1992) disparaîtraient.

L'insularité sauvera-t-elle la maternité de Belle-Isle (15 naissances en 1989) ?

Les hautes vallées de l'Ubaye, du Verdon, du Var, de la Romanche, de la Tinée sont à 80 km de la maternité la plus proche. Le bourg de Saint-Etienne-de-Tinée est même à 91 km de Nice, avec une route parfois coupée par des intempéries !

La suppression de la maternité de Saint-Jean-de-Maurienne (371 naissances en 1985) à 70 km de Chambéry mettrait les villages de Haute Maurienne (Bessans, Bonneval-sur-Arc) à 140 km de la maternité la plus proche, à trois heures de route par beau temps.

La crue de l'Ouvèze a sauvé (momentanément ?) la maternité de Vaison-la-Romaine (177 naissances en 1989). Sinon, les habitants de Nyons et de la vallée de l'Aygues auraient à faire 30 km de plus, soit une soixantaine en tout, pour atteindre Carpentras.

La fermeture en 1991 de la maternité de Sainte-Menehould (Marne, 135 naissances en 1989) oblige les habitants de cette région peu peuplée (Argonne, 10 à 15 habitant au km<sup>2</sup>) à aller accoucher à Chalons-sur-Marne ou à Verdun situés à 45 km.

*En conclusion*, les maternités situées dans les villes petites ou moyennes des départements français n'apparaissent pas responsable du niveau de la mortalité maternelle (9,3 décès pour 100 000 naissances). Elles contribuent à un aménagement équilibré du territoire, toute future mère étant en droit de bénéficier d'un accès à une maternité située à une distance raisonnable de son domicile.





La population de la France en 1992

<b>Naissances enregistrées et fécondité par région</b>				
	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>Variation %</b>	<b>Indice de fécondité Enfants par femme</b>
Ile-de-France	169 900	166 300	-2,1	1,80
Champagne - Ardennes	18 050	17 550	-2,8	1,71
Picardie	24 550	24 150	-1,6	1,86
Haute Normandie	24 450	23 700	-3,0	1,85
Basse Normandie	18 600	18 450	-0,8	1,79
Centre	28 400	27 500	-3,1	1,68
Bourgogne	18 950	17 950	-5,3	1,61
Nord - Pas-de-Calais	59 100	57 300	-3,0	1,90
Lorraine	30 800	29 700	-3,6	1,67
Alsace	23 150	22 900	-1,0	1,72
Franche-Comté	14 400	14 050	-2,4	1,76
Pays de Loire	39 800	39 050	-1,9	1,77
Bretagne	34 350	34 000	-1,0	1,71
Poitou-Charentes	17 400	16 650	-4,3	1,54
Aquitaine	31 800	31 250	-1,7	1,53
Midi-Pyrénées	26 600	26 650	0,2	1,55
Limousin	6 760	6 690	-1,0	1,38
Rhône - Alpes	74 600	73 600	-1,3	1,79
Auvergne	13 820	13 300	-3,8	1,46
Languedoc-Roussillon	24 700	24 750	0,2	1,68
Provence-Alpes-C d'Azur	55 450	54 400	-1,9	1,75
Corse	2 900	2 790	-3,8	1,62
<b>Total</b>	<b>758 500</b>	<b>742 700</b>	<b>-2,1</b>	<b>1,73</b>

Source: A.P.R.D. - Estimation provisoire - Mars 1993.